

## Notre mission



ÉCOUTER  
VOS DIFFICULTÉS



VOUS INFORMER  
DE VOS DROITS



VOUS ACCOMPAGNER  
DANS VOS DÉMARCHES  
ET RÉCLAMATIONS



VOUS ORIENTER  
VERS LE BON  
INTERLOCUTEUR



S'ASSURER QUE  
LA RÉPONSE APPORTÉE  
CORRESPOND À VOTRE DEMANDE

« La Santé, ce n'est pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité c'est aussi être bien dans son corps, bien dans sa tête, bien avec les autres, bien dans son environnement. »

Charte d'Ottawa pour la santé, 1986,  
Organisation Mondiale de la Santé.



**NOUVEAU !**

Vous pouvez déposer  
votre réclamation  
**vous-même sur Internet :**  
<https://www.gres-sante.com/grs/>

Conseil Territorial  
de Santé Essonne



avec l'appui de



© Poussières d'Étoiles - Crédits photos : Alexia Raynaud, Adobe Stock, Freepik - Ne pas jeter sur la voie publique.



## ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

**POUR FAIRE VALOIR  
VOS DROITS EN SANTÉ**  
en toute confidentialité et totale neutralité

**0805 38 28 28** Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi

Conseil Territorial  
de Santé Essonne

gre-sante.org



Guichet Réclamation en Santé - GReS

DU LUNDI AU VENDREDI

**0805 38 28 28** Service & appel gratuits

### OÙ NOUS TROUVER

 BRUNOY SUR RDV mardi de 12h à 14h mardi de 15h à 17h CCAS - MAIRIE	 ÉVRY-COURCOURONNES SUR RDV 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mercredi de 13h30 à 17h P.A.D.	 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS SUR RDV mardi et mercredi de 10h à 12h vendredi de 14h30 à 17h MAISON DU DIABÈTE	 RIS ORANGIS SUR RDV du lundi au vendredi IMM. LES IRIS
--	---	--	---

Et bientôt d'autres points relais...

# J'ai des difficultés avec

- un professionnel de santé  
(par exemple : médecin, ambulancier, infirmier...)
- un intervenant à domicile  
(par exemple : SAVS, SSIAD...)
- un établissement ou service d'accueil spécialisé  
(par exemple : EHPAD, IME, FAM, ESAT, SESSAD...)
- un établissement de soins  
(par exemple : centre hospitalier, clinique, SSR...)
- un service ou établissement public  
(par exemple : CPAM, MDPH...)
- un service ou travailleur social  
(par exemple : bailleurs...)

Je ne sais pas à qui parler de mes difficultés...  
J'ai peur de m'exprimer...  
Les démarches sont trop compliquées...



## Comment ça marche ?

 J'appelle le **0805 38 28 28**  Service & appel gratuits  
DU LUNDI AU VENDREDI

 ou je dépose directement ma réclamation en ligne sur : [www.gres-sante.com/grs/](http://www.gres-sante.com/grs/)

